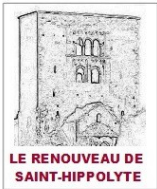


Association Le Renouveau de Saint-Hippolyte



L'église romane de l'ancien doyenné Saint-Hippolyte de l'abbaye de Cluny est l'un des rares exemples d'église romane fortifiée. Jusqu'au XXI^e siècle, ce monument était une propriété privée : en 2003 il a été cédé pour un euro symbolique à la commune. L'association « Le Renouveau de Saint-Hippolyte », créée la même année, participe aux côtés de la municipalité à la conservation du bâtiment, notamment en organisant des chantiers de restauration avec des bénévoles et en favorisant son ouverture au public par des visites et des animations sur le site.

Par votre adhésion à l'association, vous participerez à faire connaître et redonner vie à ce site unique sur notre département !



Le Renouveau de Saint-Hippolyte : adhésion 2024

Mme, M.

Adresse

Téléphone

E-mail

déclare adhérer à l'association «Le Renouveau de Saint-Hippolyte» pour l'année 2024 et verse la somme de

- Cotisation annuelle :€ (10€ par personne)
- Membre bienfaiteur :€ selon votre souhait
 - par chèque bancaire à l'ordre de « Le Renouveau de Saint-Hippolyte »
 - ou en espèces
 - ou par virement bancaire :

Code Banque	Code Guichet	Numéro de compte	Clé RIB	N° IBAN (International)
17806	00600	04147862690	64	FR76 1780 6006 0004 1478 6269 064

Date :

Signature :

Merci de retourner ce bulletin, accompagné de votre règlement, à l'adresse du secrétariat :
Christiane MARSON ; 7 rue de la Croix Pacquot; 71460 BONNAY-SAINT-YTHAIRE